



PANDÉMIE (COVID-19) – Modification au service de premiers répondants

- La Municipalité de Pointe-Fortune fait le point

Le service d'incendie de Rigaud souhaite informer les résidents de Rigaud, de Pointe-Fortune et de Très-Saint-Rédempteur qu'en raison du contexte de pandémie actuelle et à la suite des recommandations du CISSS de la Montérégie-Centre, le niveau d'intervention du service de premiers répondants sera rétrogradé à un niveau PR-1. Cela signifie que les premiers répondants seront mobilisés par la centrale de répartition pour répondre uniquement à des appels d'urgence vitale, entre autres les arrêts cardio-respiratoires et les chocs anaphylactiques. Pour les autres types d'appels, seulement les services ambulatoires seront mobilisés.

Cette décision est motivée par un souci de maintenir une prestation de service essentiel, tant incendie que médicale, à la population dans cette période de pandémie. Le maintien de ce niveau de service sera réévalué sur une base hebdomadaire et nous continuerons de suivre les recommandations du CISSS de la Montérégie-Centre.

Dès que la municipalité de Pointe-Fortune aura plus d'information quant à l'état de la situation, ou que des changements auront lieu, des communications seront faites. Restez informés sur la page Facebook de la municipalité ainsi que via l'infolettre courriel. Merci de votre collaboration!

Source : Municipalité de Pointe-Fortune